



Scrupules, par Diguimont, 1935.

INTRODUCTION

Scrupules, comédie en un acte, a été créée au théâtre du Grand-Guignol le 2 juin 1902 – en même temps que *La Fiole*, *La Maison hantée* et *Par téléphone* – et a tenu l’affiche jusqu’en décembre, pour un total de 70 représentations. Ce succès a été confirmé par une tournée dans 37 villes de province, de septembre à décembre 1903, et, plus encore, par des centaines de représentations à travers l’Allemagne, sous l’égide de l’*impresario* berlinois Adolf Sliwinski.

Il s’agit en apparence d’une œuvre mineure, à l’intérêt dramatique quasiment inexistant, et qui, aux dires de Mirbeau lui-même, « n’a même pas la prétention d’être une pièce », puisqu’il ne s’agit que d’« une simple conversation entre deux personnes ¹ ». De fait, il ne s’est pas soucié le moins du monde d’imaginer une intrigue, des rebondissements et un dénouement : il s’est contenté de mettre en scène l’improbable rencontre entre un *clubman* millionnaire au goût sûr et à l’esprit large, en dépit de ses filouteries philanthropiques, et un *gentleman*-cambrioleur, accompagné d’un valet de chambre de grand style, surpris par son hôte involontaire dans l’exercice de ses lucratives fonctions.

L’invraisemblance de la situation de départ et du dialogue qui s’ensuit nous installe donc d’entrée de jeu dans un univers de fiction, qui distancie le spectateur afin de le rendre plus apte à saisir le sens de la démonstration. Car, comme dans *Le Portefeuille*, c’est d’une démonstration par l’absurde qu’il s’agit. Recourant à un procédé qu’il a déjà employé dans

L'Épidémie et qui a fait ses preuves avec Érasme, Rabelais, de Quincey et Paul Lafargue, l'éloge paradoxal, le dramaturge libertaire démontre en effet que la société tout entière repose sur le vol, et que ce sont les élites qui, dans tous les secteurs de leurs activités, prêchent l'exemple. À la recherche d'une position sociale honorable, le malheureux *gentleman* dévoyé en est réduit à constater par expérience que toutes les professions respectées offrent d'excellentes opportunités de truander impunément son prochain avec la bénédiction du Code. Son interlocuteur, enrichi dans la charité-*business*, est bien placé pour confirmer que les classes dominantes ne doivent leur pouvoir qu'à leur infinie capacité d'extorsion. Du coup, le spectateur se voit présenter comme une évidence aveuglante ce qui ne saurait manquer de choquer ses préjugés et sa bonne conscience. Pour peu qu'il ait conservé un tant soit peu de sa naïveté originelle, peut-être sera-t-il amené à s'interroger anxieusement à la sortie : « Ne serais-je pas, moi aussi, un voleur ou un complice ? »

Certains en concluront, avec Mirbeau, que c'est la société qui est irréparablement viciée, puisque tout y marche à rebours du bon sens et de la justice, comme il ne cesse de le clamer depuis son scandaleux pamphlet de 1882 contre la cabotinocratie² : on emprisonne les héros et on honore les voleurs. D'autres iront plus loin et, à l'instar du cambrioleur mondain, y verront une invite à pratiquer le vol par scrupule de conscience et pour la bonne cause. Tel Alexandre Jacob qui, avant d'être condamné au bagne à perpétuité en mars 1905, s'écriera : « Les audacieux seuls s'emparent du pouvoir et s'empressent de légaliser leurs rapines. Du haut en bas de l'échelle sociale, tout n'est que friponnerie d'une part, et idiotie de l'autre [...]. Le vol, c'est la restitution, la reprise de possession [...]. Je préfère être un cynique conscient de ses droits qu'un automate³ ».

Pour cette nouvelle démystification au vitriol des fondements mêmes et des valeurs sacrées de la société bourgeoise, Mirbeau s'est contenté de dramatiser un récit paru dans *Le Journal* du 26 janvier 1896 et inséré, en 1901, dans le chapitre XVIII des *21 jours d'un neurasthénique*. Il a introduit le valet de chambre stylé pour renforcer le contraste entre la profession et le statut social du Voleur ; il a étoffé les

répliques du Volé pour éviter que la conversation ne tourne au monologue, voire à la conférence ; et il a imaginé l'appel au commissaire de police, dont l'attente crée un certain *suspense* et dont l'arrivée fait ressortir le caractère paradoxal, et toutefois logique, du « dénouement », renforçant la leçon de la pièce. De ce qui eût pu n'être qu'une anecdote plaisante, Mirbeau a tiré « un acte d'une belle tenue littéraire » et une « judicieuse et spirituelle fantaisie » qui constitue un régal pour l'esprit en même temps qu'elle secoue l'inertie du spectateur. L'anarchisme s'est fait pédagogique...

Le manuscrit de *Scrupules*, vendu en 1919, ne présente aucune variante par rapport au texte publié en 1904 dans *Farces et moralités*.

PIERRE MICHEL

Notes

1. Lettre à Catulle Mendès, vers le 1er juin 1902 (catalogue de la vente du 21 février 1935).
2. Recueilli dans *Combats politiques* de Mirbeau, Séguiet, 1990, pp. 43-50.
3. Cité par Jean-Marc Berlière, *L'Histoire*, n° 127, 1989, p. 21. Voir la biographie de *Marius Jacob, l'anarchiste cambrioleur*, par William Caruchet, Séguiet, 1993.

BIBLIOGRAPHIE

- Pierre MICHEL et Jean-François NIVET, *op. cit.*, pp. 701-702.
- Reginald CARR, *op. cit.*, pp. 127-128 et p. 132.
- Léopold LACOUR, art. cit., p. 439.
- Catulle MENDÈS, *Le Journal*, 3 juin 1902.
- André PICARD, *Revue blanche*, 15 juin 1902.
- Martin SCHWARZ, *op. cit.*, pp. 134-135.